

La démocratie participative suit son cours par le tirage au sort du collège citoyen



La démocratie participative suit son cours par le tirage au sort du collège citoyen

Courant tout le mois de mars, les Auscitains ont été sollicités dans le cadre du Conseil de développement local à devenir membres du collège citoyen. « Il s'agit, précise le maire Christian Laprèbende, de faire partager les projets de la ville avec les citoyens ».

La ville d'Auch a reçu d'une part 120 candidatures spontanées, ce sera le groupe 1, et d'autre part elle a tiré au sort sur les listes électorales 1 000 femmes et 1 000 hommes. Ces 2 000 personnes ont été contactées, 130 d'entre elles, ce sera le groupe 2, ont donné leur accord pour siéger au Conseil de développement local.

Ainsi le mercredi 19 mai en la mairie, il s'agissait pour Sylviane Dubois, maire adjointe chargée de la participation citoyenne, de concrétiser la mise en place du collège citoyen. Pour chacun des deux groupes, il sera tiré au sort 15 membres titulaires et 15 membres suppléants, sachant que la parité hommes/femmes sera respectée. D'autre part il sera tenu compte aussi des professions et catégories socioprofessionnelles, PCS, pour une répartition sociologique équitable des habitants de la ville.



Toutes ces données ont été traitées via un logiciel mis au point par **Pierre Pellefigue**, gestionnaire des bases de données, **Sébastien Vrillaud**, chef de service démocratie participative et **Anaïs Laguens**, médiatrice démocratie participative.

Et c'est au bout d'une bonne heure que les 30 citoyens ont été connus pour former le collège citoyen. Ils sont élus pour un an et renouvelable une fois s'ils le souhaitent. Selon Sylviane Dubois ils pourraient se réunir courant juin. D'ores et déjà deux projets municipaux seront mis sur la table, ceux de la caserne Espagne et le futur plan de mobilité.



Sylviane Dubois et Christian Laprèbende ont concrétisé la mise en place du collège citoyen.